



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

***Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire
de sport de plein air en gazon synthétique
écologique***

CCTP Pièce n°02

| | |
|-----------------------------|--|
| Numéro interne | 2019-001 |
| Procédure | MAPA – en application des articles 42 de l'ordonnance n°2015-899 et 27 du décret n°2016-360. |
| Pouvoir adjudicateur | Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Créonnais |
| Contact | - 39 Bld Victor Hugo - 33670 CREON |
| | Tél: 05 57 34 57 00 |
| | |

Préambule :

La Communauté de Communes du Créonnais compétente en matière d'équipements sportifs dispose de deux terrains de football situés sur la commune de Sadirac. Le premier terrain enherbé dénommé terrain d'honneur et le second terrain d'entraînement enherbé également fera l'objet des travaux de transformation en une aire de sport de plein air en matière synthétique.

Ce terrain de 8 541 m² (117 X 73 m) sera destiné à accueillir notamment les associations sportives telles que le club de football intercommunal, le club de rugby mais également le centre de loisirs : Loisirs Jeunes en Créonnais (LJC), les jeunes sapeurs-pompiers, etc toutes sont associations mandataires de service public de la CCC ou reconnues d'intérêt communautaire.

Pour information : en 2017 : 343 adhérents au Football Club Créonnais dont 144 moins de 18 ans, 107 licenciés au club de rugby, 47 jeunes sapeurs-pompiers et 241 adhérents de moins 15 ans à Loisirs Jeunes en Créonnais (section sport)

Travaux envisagés

Transformation du terrain enherbé actuel en aire de sport de plein air en matière synthétique avec un sable de remplissage « MI 0.4/0.9 » de chez SIBELCO, liège de remplissage EUROCORC et ensuite pose d'un Gazon synthétique EUROFIELD TT+ 45 375 Aer° GAZON A FIBRES MIXTES (MONOFILAMENTS + MONOFILAMENT FIBRILLE)

- Hauteur : 45 mm

- Epaisseur : 375 microns pour les monofilaments + 100 microns pour les monofilaments fibrillées

- Densité : 11 226 Touffes /m² (14 brins par touffes)

- Décitex : 22 763 décitex

Le Gazon EUROFIELD TT45 375 Aer° est un gazon Monofilament auquel s'ajoute une fibre Monofilament fibrillées pour apporter une plus-value indéniable à la fois sur un aspect de résistance à l'usure et d'emprisonnement du granulat (limitant leur mouvance sur le terrain) mais aussi sur le fait d'apporter une densité visuelle nettement plus importante.

Ce programme permettra de faciliter l'accès aux administrés et aux licenciés des clubs sportifs du territoire de la Communauté de Communes du Créonnais.

Les travaux suivants seront également réalisés : terrassements, VRD (réfection de l'accès, portail accès pour Services techniques et accès "tourniquet" pour les joueurs et enrobé sur 2nd parking), réfection de la main courante. Des pares-ballons devront être posés derrière les cages de football à 11 et à 7 (sur toute la longueur de la main courante)

CONDITIONS D'EXECUTION

Le présent contrat sera soumis aux dispositions du CCAG Prestations Intellectuelles

CONTENU DE LA MISSION

PHASE TRAVAUX :

- Visa des études d'exécution – VISA

- Mission de direction et d'exécution des travaux – DET

- Assistance aux opérations de réception – AOR

DESCRIPTION DE LA MISSION

1- PHASE TRAVAUX :

- visa des études d'exécution (VISA)

Les plans d'exécution élaborés par les entreprises et remis par elles avant début des travaux seront vérifiés et validés par le maître d'œuvre dont la mission comprendra également la synthèse entre les différents intervenants et ouvrages d'exécution.

Reprographie :

Fiches « VISA » : trois exemplaires papiers couleur + 1 exemplaire reproductible sous format informatique EXCEL

- direction de l'exécution des travaux (DET)

Le maître d'œuvre assure le suivi de l'exécution des travaux..

Chaque réunion de chantier sera suivie d'un compte rendu, établi par le maître d'œuvre, transmis par courriel, dans les deux jours suivants, au plus tard à toutes les parties. Les décisions prises à ces occasions auront valeur d'ordre d'exécution pour les entreprises.

- Assistance aux opérations de réception et dossier des ouvrages exécutés (AOR)

La maîtrise d'œuvre assurera les Opérations Préalables à la Réception des Travaux (OPR) afin de lister les réserves éventuelles à lever par les entreprises pour la réception des travaux. Elle assistera la maîtrise d'ouvrage pour la levée des réserves et la réception.

Cette mission comprend également la constitution des ouvrages exécutés DOE et DIUO nécessaires à l'exploitation de l'ouvrage, à partir de plans conformes à l'exécution remis par les entreprises, des plans de recollement des travaux réalisés, des essais demandés, des fiches techniques des matériaux et matériels mis en œuvre ou en place ainsi que leur notice de maintenance.

La maîtrise d'œuvre accompagnera également la maîtrise d'ouvrage tout au long de la garantie de parfait achèvement des ouvrages réalisés.

Reprographie :

Fiches « VISA » : trois exemplaires papiers couleur + 1 exemplaire reproductible sous format informatique EXCEL

PLANNING ET DELAIS D'INTERVENTION

Le planning est défini à partir de la date de notification du marché de maîtrise d'œuvre et pour chacune des phases de la mission, après validation du maître d'ouvrage, dans les conditions suivantes :

PHASE TRAVAUX : (y compris la préparation de chantier) **3 mois maximum**

- VISA)

- DET)du 18 mars 2019 au 14 juin 2019

- AOR)

FORFAIT DE REMUNERATION

Enveloppe prévisionnelle des travaux : 500 000 € HT avec arrosage optionnel

Forfait de rémunération à détailler par élément de mission

Date :

Signature du candidat :

(Parapher l'ensemble du document et signer en dernière page)